

JOACHIM DU BELLAY

ŒUVRES POÉTIQUES

III

RECUEILS LYRIQUES

*

ÉDITION CRITIQUE

PUBLIÉE PAR

HENRI CHAMARD

Deuxième Tirage



PARIS

LIBRAIRIE E. DROZ

38, RUE SERPENTE

1912

SOCIÉTÉ DES TEXTES FRANÇAIS MODERNES

JOACHIM DU BELLAY

ŒUVRES POÉTIQUES

III

RECUEILS LYRIQUES

*

ÉDITION CRITIQUE

PUBLIÉE PAR

HENRI CHAMARD



PARIS

LIBRAIRIE E. DROZ

38, RUE SERPENTE

1912

JOACHIM DU BELLAY
ŒUVRES POÉTIQUES
III

一九六四年 三月 二八日

AVERTISSEMENT

J'avais songé d'abord à donner en un seul volume toutes les poésies lyriques antérieures au voyage de Rome. Pour éviter l'inconvénient d'un trop gros fascicule, j'ai jugé préférable de les couper en deux. On ne trouvera donc ici que celles qui ont paru en 1549 : les *Vers Lyriques* et le *Recueil de Poésie* ¹.

Les *Vers Lyriques* — treize odes que suit une épitaphe de Clément Marot — ont été publiés vers Pâques 1549, avec la *Deffence* et la première *Olive* ². Ils ont été l'objet, comme ces deux ouvrages, des critiques hargneuses du *Quintil Horatian*. Ainsi que je l'ai fait déjà pour la *Deffence* et pour l'*Olive*, j'ai reproduit, en les signant Q. H., ces observations du censeur lyonnais, dont le nombre est d'ailleurs très peu considérable.

Depuis mes précédents volumes, j'ai pu mettre la main sur une édition du *Quintil* que je n'avais pas rencontrée encore, la plus ancienne qui soit connue, celle de 1551 ³. Une communication de M. le conservateur de la Bibliothèque de Troyes, où se trouve cette édition ⁴, m'a permis de l'examiner en détail. Je m'attendais à découvrir dans ce rare et précieux exemplaire un texte plus correct que celui des deux éditions de 1555 et 1556, dont j'avais dû me contenter, et j'espérais pouvoir ainsi rectifier

1. Pour les questions d'ordre historique ou littéraire que soulèvent ces deux recueils, v. mon *Joachim du Bellay* (1900), 1^{re} part., chap. VII et VIII.

2. Le privilège, commun aux trois ouvrages, est daté de Paris, 20 mars 1548 (n. s. 1549).

3. *Art Poétique François, pour l'instruction des jeunes studieux, & encor peu avancez en la Poésie Française. Avec le Quintil Horatian sur la Defence & illustration de la langue françoise.* Lyon, Jean Temporal, 1551, in-16.

4. Belles-Lettres, n° 2900 (E. Socard, *Catalogue de la Bibliothèque de la ville de Troyes*, t. I, p. 488).

certain passages défectueux des remarques d'Aneau sur la *Defence* et sur l'*Olive*. Mon attente a été complètement déçue. J'ai constaté, non sans surprise, ce fait étrange : c'est que, *sur tous les points douteux*, l'édition de 1551 est elle-même aussi fautive que les éditions postérieures.

Quoi qu'il en soit, en joignant aux parties déjà publiées les quelques remarques sur les *Vers Lyriques*, on aura désormais le texte complet du *Quintil Horatian*, que, depuis le xvi^e siècle, personne, pas même Marty-Laveaux, n'avait reproduit dans toute sa teneur. Il faudra seulement avoir soin d'ajouter le court morceau suivant qui sert de conclusion :

Au reste, tu es trop battologic, qui en quatre feuilles de papier repetes plus de cinquante fois *Ciel & Cieulx*, tellement que tu peus sembler tout celestin : semblablement tu rediz souvent mesmes choses & parolles, comme *armées, raniées, oyseaux, des eaux, fontaines vives & leurs rives, bois, abois, Orient, Arabie, perles, vignes, ormes*, & telles parolles & choses par trop souvent redictes en mesme & petit œuvre, & quasi en mesme forme, qui tesmoignent ou affectation ou povreté. Voila ce que j'ay brevement noté sur tes poèmes, qui me semblent beaucoup meilleurs que la ¹ prose oraison. Et quand j'auray le loisir de veoir les autres œuvres ou de toy ou de tes semblables, je leur en diray en cas pareil mon advis, me soubzmettant aussi par egaleur à leur censure, avec raison, sans injure, calumnie & moquerie.

ADIEU.

LA FONTAINE A I. D. B. A.

*Jamais si tost ne tarira ²
Claire eau de ma fontaine vive,
Que legier feu esteinct sera
De l'hyule obscur de ton Olive.*

Entre les *Vers Lyriques* et le *Recueil de Poësie*, publié vers la fin de 1549³, du Bellay, s'inspirant des circonstances, a fait paraître, à l'occasion de l'entrée d'Henri II à Paris le 16 juin, un poème officiel de 216 vers, auquel il a donné le nom savamment recherché de *Prosophonématique* (προσφωνηματικός, allocution). Les éditions isolées de ce petit poème doivent être assez rares. Je n'en

1. *Sic* dans toutes les éditions. Il faut sans doute lire *ta*.

2. 1551 et 1555 donnent à tort *t'aura*.

3. La dédicace est du 23 octobre, le privilège du 5 novembre.

connais qu'un exemplaire (Bibl. Nat. — Rés. Ye. 3910), où manque d'ailleurs le premier feuillet. Marty-Laveaux, qui, plus heureux, eut dans les mains un exemplaire en bon état, reproduit ainsi le « titre complet »¹ :

PROSPHONEVMATIQUE

AV ROY TRESCRETIEN

HENRY II.

Le iour de son entree a Paris 14. de Iuin 1549.

A PARIS,

De l'imprimerie de Michel Vascosan.

M.D.XLIX.

C'est un mince livret in-8°, de 8 feuillets non chiffrés (les deux derniers sont blancs), qui se termine par la devise CÆLO MVSA BEAT et les initiales I. D. B. A.

Lorsqu'on rapproche ce livret de la réimpression qu'en donna l'auteur quelques mois plus tard en tête du *Recueil de Poësie* (pp. 7-15), on constate des deux côtés le même aspect typographique, la même disposition des vers, le même nombre de feuillets, enfin le même contenu pour les pages correspondantes. Il ne fait pas de doute que cette seconde édition ait été calquée sur la première ; mais le texte en est plus correct, et c'est par conséquent celui qui s'imposait.

Pour le *Recueil de Poësie*, j'ai suivi l'édition princeps. Un astérisque signale à l'attention deux ou trois vers — pas davantage — que du Bellay, qui, comme on sait, ne se corrigeait guère, a par hasard refaits en 1553.

Cette première édition est accompagnée (pp. 68-95) d'un curieux commentaire, qui n'a pas reparu par la suite : c'est une *Brieve exposition de quelques passages poëtiques les plus difficiles contenuz en cet œuvre*². L'auteur, Jean Proust, un Angevin, à qui

1. *Œuvres françoises de Ioachim du Bellay*, t. I, p. 495, n. 105.

2. Cf. le commentaire que Jean Martin Parisien a mis aux *Odes de Ronsard* (1550) : *Breve exposition de quelques passages du premier livre des Odes de Pierre de Ronsard par I. M. P.*

le poète avait dédié la deuxième ode des *Vers Lyriques*, n'est pas autrement connu ¹. Voici en quels termes il indique au lecteur l'idée qui l'a guidé, le dessein qu'il a poursuivi :

IAN PROVST ANGEVIN AV LECTEUR S.

Je n'ay (Lecteur) entrepris ce petit labeur pour enseigner Minerve, c'est à dire les doctes, qui n'ont que faire de telles expositions, mesme sortantes de telle main, qui ay plus grand besoing d'estre enseigné que d'enseigner, et qui entens aussi peu les choses haultes et difficiles, comme j'ay bon vouloir de les entendre. Mais voulant satisfaire au plaisir & contentement de plusieurs bons jugemens, non toutefois exercitez en la lecture des poètes, et singulierement pour soulager l'honneste labeur des dames et damoizelles, qui volontiers aiment à lire choses exquisés et non vulgaires, ayant (dy-je) tel vouloir, qui à leurs services des le jour de ma naissance suis entierement dedié, je me suis avanturé de leur mettre en avant ce petit traicté, qui non seulement leur pourra faire entendre la plus grand' part de la conception de ce poète, mais encores leur pourra ouvrir quelque chemin pour parvenir à l'intelligence de plus grandes choses. Or si elles treuvent ici quelque plaisir ou profit, en sachent premierement gré à l'auteur, & à l'expositeur secondement veillent ottroyer leurs bonnes graces, ausquelles je me recommande aussi humblement, comme de bon cœur je leur fay ce petit present, les suppliant aussi de mesme affection le recevoir.

Marty-Laveaux n'a reproduit que des fragments de cette *Brieve exposition*, estimant superflu d'accumuler avec Jean Proust « une foule de notes inutiles, même aux *damoizelles*, pour peu qu'elles aient reçu l'instruction la plus élémentaire ». J'ai cru bon, quant à moi, de la donner *in extenso*. Sans doute, on peut sourire de voir l'« expositeur », comme il s'appelle, prendre la peine de nous expliquer que l'Aurore, « c'est l'aube du jour, qu'on nomme la messagère du soleil », ou que la Tamise, « c'est le fleuve qui passe à Londres, ville capitale d'Angleterre ». Mais pour naïfs qu'ils nous paraissent, ces renseignements ont leur éloquence. Ils nous disent ce qu'un homme de culture moyenne, au milieu du *xvi^e* siècle, lecteur des poètes nouveaux et soucieux d'en éclaircir pour autrui les difficultés, se croyait obligé d'apprendre au commun des lecteurs. A cet égard, ce commen-

¹. Cf. La Croix du Maine, *Bibliothèque Française*, édit. de 1772, t. I, p. 578. — Du Verdier ne dit rien de Jean Proust.

taire à la valeur d'un document. J'ai donc transcrit d'un bout à l'autre, en les signant J. P., les annotations de Jean Proust.

Pour faciliter les références, j'ai pris le parti de numéroter les pièces des recueils qui figurent dans ce volume, et je procéderai de même pour les recueils suivants.

Je me suis efforcé autant que je l'ai pu d'indiquer avec précision les sources et les emprunts de mon auteur. Comme il imite à chaque instant dans ses premiers recueils lyriques, et que ses souvenirs antiques sont aussi variés que nombreux, j'ai dû multiplier les notes. Si le bas des pages est un peu chargé, du moins — et c'est là mon excuse — il sera commode au lecteur d'avoir sous les yeux le texte des passages dont s'est inspiré le poète. On sera frappé de la part que les Latins surtout, Virgile, Horace, Ovide, ont eue à son lyrisme. Dans un travail intéressant, mais incomplet, un critique allemand, Eduard Stemplinger, a relevé plus de cinquante emprunts faits par du Bellay aux *Odes* d'Horace¹. J'ai profité de ce travail ; mais j'ai poussé plus loin mon investigation, en dehors d'Horace et dans Horace même. Quelles qu'aient été mes recherches, je ne me flatte pas d'avoir pu retrouver tout ce que du Bellay doit aux autres. Dans cette voie, il reste encore, j'en ai conscience, beaucoup à faire. Avec un poète du XVI^e siècle, on n'est jamais sûr d'avoir épuisé la somme de ses emprunts.

Enfin, pour certains faits d'ordre biographique, je suis redevable aux récentes études de M. l'abbé Bourdeaut sur la famille du Bellay². Ce probe et diligent chercheur, aussi modeste qu'obligé, m'a plusieurs fois, quand je l'ai consulté, fait bénéficier de ses découvertes dans les archives de la Bretagne et de l'Anjou. Qu'il reçoive ici l'expression de ma sincère gratitude.

Paris, septembre 1911.

1. *Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen*, t. CXII (1904), p. 80 : « Joachim du Bellay und Horaz ».

2. *Joachim du Bellay et Olive de Sévigné*. Angers, Grassin, 1910. — *Les Malestroit d'Oudon et les du Bellay de Liré*. Angers, Grassin, 1911. — Ces deux notices ont paru dans les *Mémoires de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers* (années 1910 et 1911).

VERS LYRIQUES

1549

ÉDITIONS COLLATIONNÉES

- A. — *Vers Lyriques* [à la suite de l'*Olive* et de l'*Anterotique*]. Paris, Arnoul l'Angelier, 1549, in-8°. — C'est le texte que nous suivons.
- B. — *Vers Lyriques* [à la suite de l'*Anterotique*], complément de l'*Olive augmentee...* Paris, Gilles Corrozet et Arnoul l'Angelier, 1554, in-8°. — Cf. t. II, p. xiv, et *Rev. des Bibl.*, 1909, p. 157.
- C. — *Vers Lyriques* [à la suite de l'*Anterotique*], 3^e partie du recueil publié à Paris par Charles Langelier, 1561 et 1562, in-4°.
- D. — *Vers Lyriques*, dans le recueil intitulé *l'Olive et autres œuvres poetiques...* Paris, Federic Morel, 1561, in-4°.
- E. — Recueil d'Aubert, 2^e partie, ff. 55 r^o-72 v^o. Paris, Federic Morel, 1568 et 1569, in-8°.
-

VERS LYRIQUES

AV LECTEUR

Je n'ay (Lecteur) entremellé fort supersticieusement les vers masculins avecques les feminins, comme on use en ces vaudevilles¹ & chansons qui se chantent d'un mesme chant par tous les coupletz, craignant de contreindre & 5 gehinner ma diction pour l'observation de telles choses². Toutesfois affin que tu ne penses que j'aye dedaigné ceste diligence, tu trouveras quelques odes, dont les vers sont disposez avecques telle religion : comme *la Louange de deux Damoizelles : des Miseres & Calamitez humaines : le Chant* 10 *du Desesperé & les Louanges de Bacchus.*

1. entremeslé D, E — 2. avecq' C — 3. ses [ces] D, E ; vaudevilles C — 4. couplets D, E ; craignant D, E ; contraindre B-E — 5. geinner D, E ; telle chose E — 6. Toutefois D, E ; à fin C-E — 9. *Damoiselles* D, E.

1. Ce mot se lit dès 1507, dans la *Condamnacion de Banquet*, de Nicole de La Chesnaye : « Plusieurs chansons, tant de musique que de vaul de ville » (P. L. Jacob, *Recueil de farces, soties et moralités du xv^e siècle*, 1859, p. 316). Le vaudeville était une chanson des rues, dont le trait distinctif était l'adaptation de paroles nouvelles à des airs ou timbres connus. Cf. à ce sujet J. Tiersot, *Histoire de la chanson populaire en France*, 1889, 1^{re} part., chap. x, p. 226 sqq.

2. Cf. *Deffence*, II, ix, édit. crit., p. 290-293. — Étienne Pasquier, *Recherches de la France*, VII, vii (édit. d'Amsterdam [Trévoux], 1723, t. I, col. 713), juge sévèrement cette désinvolture : « Je ne puis recevoir cette excuse en payement, de la part de celui que l'on disoit estre venu pour apporter nouvelle reformation à la poésie ancienne. »

I

LES LOVANGES D'ANIOV¹

AV FLEVVE DE LOYRE

ODE I

O de qui la vive course²
 Prent sa bienheureuse source
 D'une argentine fontaine,
 Qui d'une fuyte loingtaine
 5 Te rends au seing fluctueux
 De l'Ocean monstrueux,
 Loyre, hausse ton chef ores
 Bien haut, & bien haut encores³,
 Et jete ton œil divin
 10 Sur ce pais Angevin,

1. — 2. prend D, E — 3. fontaine D, E — 4. fuite lointaine E —
 5. rends D, E; sein D, E — 6. Ocean D — 9. jecte C, jette D, E —
 10. pais B, C, pays D, E.

1. Cf. *Regrets*, xix et xxxi (t. II, pp. 67 et 77). — Cf. aussi Ronsard, *Odes* (1550), II, xvii, *Les louanges de Vandomois*; IV, iv, *Au pais de Vandomois*; IV, vi, *Au fleuve du Loir*; IV, xv, *A la source du Loir* (Blanchemain, t. II, pp. 154, 246, 425, 432).

2. « Vela brave, propre & congru commencement : par un adverbe d'appel, ou d'invocation, sans son cas nominatif, ou vocatif, & par un relatif sans antecedent. Ou s'adresse ô ? A quoy se rapporte qui ? A Loyre (diras tu) qui est sept vers apres, & deux sentences entreposées, l'antecedent suyvant son relatif, ce que rarement est trouvé és Latins, tant s'en faut qu'il soit usagier au langage françois : duquel la plus grande vertu de facilité & clarté est qu'il suycet le droict ordre naturel, sans entremesler les dictiones. Mais tu trouves beau de mettre la charrue devant les bœufz. » (Q. H.)

3. Cf. *Olive*, III, 1-6 (t. I, p. 29).

Le plus heureux & fertile
 Qu'autre ou ton unde distile.
 Bien d'autres Dieux que toy, Pere,
 Daignent aymer ce repaire
 15 A. qui le Ciel feut donneur
 De toute grace & bonheur.
 Ceres, lors que vagabunde
 Aloit querant par le monde
 20 Sa fille, dont possesseur
 Feut l'infernal ravisseur,
 De ses pas sacrez toucha
 Cete terre, & se coucha
 Lasse sur ton verd ryvaige,
 Qui luy donna doulx bruvaige.
 25 Et cetuy la, qui pour mere
 Eut la cuyse de son pere,
 Le Dieu des Indes vainqueur
 Arrousa de sa liqueur
 Les montz, les vaulx & campagnes
 30 De ce terroir que tu baignes.
 Regarde, mon Fleuve, aussi
 Dedans ces forestz ici,
 Qui leurs chevelures vives
 Haussent au tour de tes ryves,
 35 Les Faunes aux piez soudains,
 Qui apres bisches & dains
 Et cerfz aux testes ramées

12. onde distille D, E — 14. aimer D, E — 15. fut D, E — 16. tou
 A, tout' B, C, toute D, E — 17. vagabonde D, E — 18. alloit D, E —
 20. fut D, E — 22. ceste C-E — 23. rivage D, E — 24. doulx C-E; bru-
 vage D, E — 25. cestuy la C, cestuy-là D, cestui-là E — 26. cuisse E —
 29. monts D, E — 32. ces forests icy D, E — 34. autour D, E; rives
 C-E — 35. piedz C, pieds D, E — 36. daims C — 37. cerfs D, E;
 auz B; ramees B-E.

Ont leurs forces animées.
 Regarde tes Nymphes belles
 40 A ces Demydieux rebelles,
 Qui à grand'course les suyvent,
 Et si pres d'elles arrivent,
 Qu'elles sentent bien souvent
 De leurs haleines le vent.
 45 Je voy' deja hors d'haleine
 Les pauvrettes, qui à peine
 Pourront atteindre ton cours,
 Si tu ne leur fais secours.
 Combien (pour les secourir)
 50 De foy's t'a-lon veu courir
 Tout furieux en la plene ?
 Trompant l'espoir & la peine
 De l'avare laboureur ¹,
 Helas ! qui n'eut point d'horreur
 55 Blessier du soc sacrilege
 De tes Nymphes le college,
 College qui se recrée
 Dessus ta rive sacrée.
 Nymphes des jardins fertiles,
 60 Hamadryades gentiles,
 Toy Pryape, qui tant vaulx
 Avecq' ta lascive faulx,

38. animees B-E — 40. Demidieux E — 45. Je voy déjà D, E — 46.
 pauvrettes B, C — 47. pourront D, E — 50. fois D, E ; ta-lon A — 51.
 pleine D, plaine E — 54. n'eust D, E — 57. recree B-E — 58. sacree
 B-E — 61. Priape D, E ; vauls D, E — 62. faux D, E.

1. Du Bellay semble ici combiner deux réminiscences (Horace, *Epist.*
 I, VII, 87 : Spem mentita seges. — Virgile, *Georg.* I, 47-48 : Illa seges
 demum votis respondet avari agricolae).

Pales, qui sur ces rivaiges
 Possedes tant beaux herbaiges,
 65 Que Flore va tapissant
 De mainte fleur d'eux yssant,
 Toy pasteur Amphrisien¹,
 Chacun de vous garde bien²
 Ses richesses de l'injure
 70 Du chault & de la froidure.
 Ces masses laborieuses,
 Que les mains industrieuses
 Quasi egalent aux cieux,
 Ne sont elles pas aux Dieux ?
 75 Qui voudra doncq' loue & chante
 Tout ce dont l'Inde se vante,
 Sicile la fabuleuse,
 Ou bien l'Arabie heureuse.
 Quand à moy, tant que ma Lyre
 80 Voudra les chansons elire
 Que je luy commenderay,
 Mon Anjou je chanteray.
 O mon Fleuve paternel,
 Quand le dormir eternel
 85 Fera tumber à l'envers
 Celuy qui chante ces vers,

63. rivages D, E — 64. herbages E — 66. deux [d'eux] A, B — 70.
 chault E — 74. sont-elles D, E — 75. Qui voudra doncq louè D, E —
 78. Aarabie D, E — 79. Quant B-E — 80. eslire D — 81. commanderay
 D, E — 85. tomber D, E.

1. Souvenir de Virgile, *Georg.* III, 2 :

Pastor ab Amphryso.

Il s'agit d'Apollon, qui garda les troupeaux d'Admète sur les bords de l'Amphryse.

2. « Ce vers demeure rompu de sens, sans aucun propos precedent ne suyvant. » (Q. H.)

Et que par les braz amys
 Mon cors bien pres sera mis
 De quelque fontaine vive,
 90 Non gueres loing de ta rive ¹,
 Au moins sur ma froyde cendre
 Fay quelques larmes descendre,
 Et sonne mon bruyt fameux
 A ton rivaige ecumeux.
 95 N'oublie le nom de celle
 Qui toutes beautez excelle,
 Et ce qu'ay pour elle aussi
 Chanté sur ce bord icy ².

II

DES MISERES ET FORTVNES HVMAINES ;

AV SEIGNEVR IAN PROVST ⁴

ODE II

Bellonne seme sang & raige
 Parmy les peuples ca & la,
 Et chasse à la mort maint couraige
 4 De ce fouët tortu qu'ell' a ⁵.

87. bras amis D, E — 88. corps D, E — 91. froide D, E — 93. bruit D, E — 94. rivage escumeux D, E.

II. — 1. Bellone D, E ; rage D, E — 2. ça & là D, E — 3. courage D, E — 4. fouet B-D, foüet E.

1. Cf. Ronsard, *Odes* (1550), IV, v, *De l'election de son sepulcre* (Blanchemain, t. II, p. 249).

2. Allusion à l'*Olive*.

3. Cf. Ronsard, ode *Sur les miseres des hommes*, à la fin des *Amours* de 1553 (Blanchemain, t. II, p. 152).

4. Jean Proust, Angevin, commenta quelques mois plus tard le *Recueil de Poësie* de notre auteur. V. ci-dessus, p. VII-IX, et ci-dessous, p. 61 sqq.

5. Souvenir de Virgile, *Aen.* VIII, 703 :

Quam cum sanguineo sequitur Bellona flagello.

8 Son ame cetuy cy ottroye
 A un venin froid & amer :
 Cetuy la est donné en proye
 Aux flotz avars de la mer.

12 Aucuns d'une main vengeresse
 Veulent par la mort eprouver
 Si du mal, qui tant les oppresse,
 Pouront la guerison trouver.

16 Quelques autres venans de naitre,
 Avant qu'ilz aillent rencontrant
 Ce qui malheureux nous fait estre,
 Sortent du monde en y entrant ¹.

20 Mercure des mains de la Parque
 Prent notz umbres, & les conduyt
 Au bord, ou la fatale barque
 Nous passe en l'eternelle nuyt ² :

24 Ou Minos juge inexorable,
 Toutes excuses deboutant,
 La langue autresfois secourable
 De l'orateur n'est ecoutant.

5. cestuy cy C, cestuy-cy D, cestui-cy E — 6. venin D, E — 7. cestuy la C, cestuy-la D, cestui-la E — 8. au[aux] A-C ; flots D, E — 9. vangeresse E — 10. esprouver C-E — 12. pourront D, E — 13. naistre C-E — 14. ils D, E — 15. faict C — 18. prend D, E ; noz C-E ; ombres D, E ; conduit D, E — 20. nuict D, E — 23. autrefois D, E — 24. escoutant D, E.

1. L'auteur a repris les mêmes idées dans l'ode XII, à Christoffe du Breil, v. 10-28.

2. Cf. Horace, *Carm.* I, x, 17-20 ; I, xxiv, 15-18 ; II, III, 25-28 (nos in aeternum exsilium impositura cymbae).